

Lycée Henri Martin

1 rue Gabriel Girodon
02100 Saint-Quentin

Téléphone : 03 23 06 38 38

Télécopie : 03 23 64 08 02

E-Mail :

Ce.0020048s@ac-amiens.fr

Site Internet :

<http://www.lyceehenrimartin.fr>

Internat CPGE



Lycée Henri Martin

1 rue Gabriel Girodon - 02100 SAINT-QUENTIN

IPNS

© Réalisation technique : Lycée Henri Martin -2011

CPGE

LITTÉRAIRE

I. LA CLASSE DE «LETTRES SUPÉRIEURES» ET LA «PREMIÈRE SUPÉRIEURE»

a . définition

On appelle «Lettres Supérieures» (Hypokhâgne) et «Première Supérieure » (Khâgne) les deux classes préparant aux concours des ENS et des Ecoles partenaires. **L’Hypokhâgne est une année de formation générale** de haut niveau, sans dominante (toutes les disciplines sont considérées à égalité) et où la spécialisation n’est pas nécessaire, mais peut commencer par le choix d’enseignements complémentaires. La Khâgne est l’année de préparation directe au concours, soumise à un programme renouvelé tous les ans dans chaque discipline. **Chaque élève est inscrit dans une spécialité** (Lettres Modernes, Histoire, Géographie, Anglais, Cinéma, Musique) qu’il présente au concours et qui est validée à l’Université par une équivalence de la 2^{ème} année de Licence (réforme universitaire L.M.D Licence, Master, Doctorat). Cette deuxième année n’est pas forcément la dernière. On peut se présenter 3 fois au concours et les meilleurs où les plus déterminés peuvent ainsi refaire une seconde année, «cuber», voire même «bicarrer» ; compte tenu de la difficulté du concours, les normaliens se recrutent en majorité parmi les élèves qui ont fait plusieurs années de Khâgne.

b . conditions d’admission

L’admission en Hypokhâgne s’effectue sur dossier (voir le site : www.admission-postbac.fr), au vu du travail fourni en Terminale (et partiellement en Première). L’Hypokhâgne s’adresse essentiellement aux élèves issus de la série L mais les S et les ES, ne sont pas exclus et peuvent présenter un dossier : **le niveau et la motivation priment sur tout**.

c . fonctionnement

En nombre d’heures, l’Hypokhâgne se caractérise par l’équilibre recherché entre les principales disciplines.
Tableau a : Horaire hebdomadaire de la classe de Lettres supérieures au Lycée Henri Martin

Enseignements obligatoires		Enseignements complémentaires (au choix de l’étudiant)	
Français	5h	Module de spécialité Latin	2h (c)
Philosophie	4h	Module de spécialité Grec	2h (d)
Histoire	5h	Géographie	2h
Géographie	2h	Langue vivante B	2h
Langue vivante A	4h	Cinéma-Audiovisuel	4h
Education Physique et Sportive	2h	Musique	6h
Langues et culture de l’Antiquité	3h (a)		
Langue vivante B	2h (b)		

- Une heure en classe entière latin et grec, spécialistes et non spécialistes, + 2h soit latin, soit grec, soit niveau débutant, soit niveau confirmé.
- A la fin du premier trimestre, tout étudiant qui a choisi de suivre des enseignements complémentaires de durée égale ou supérieure à 4h (langues anciennes, options artistiques,...) peut, à sa demande, être dispensé de l’enseignement obligatoire des 2h de langue vivante étrangère B.
- Soit 2h niveau débutant, soit 2h niveau confirmé
- Soit 2h niveau débutant, soit 2h niveau confirmé

En Khâgne, les spécialités dominent :

Tableau b : Horaire hebdomadaire de la classe de Première Supérieure au Lycée Henri Martin

Enseignements obligatoires		Enseignements de spécialité			
Français	5h	Série Lettres	Option Lettres modernes	Français	6h
Philosophie	4h			Latin ou LV A	2h
Histoire	2h	Série Langues vivantes	Option Anglais	Anglais LV A	7h
Géographie	2h			LV B	2h
Langue vivante A	3h	Série Sciences humaines	Option Histoire-Géographie	Histoire	4h
Education physique	1h			Géographie	4h
		Série Arts	Option Cinéma		4h
			Option Musique		4h

II. CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL EN CLASSES PRÉPARATOIRES LITTÉRAIRES

Intensité du travail : les devoirs sont nombreux et orientés vers la préparation du concours des ENS : préparation écrite :

DS, DM réguliers, Concours blanc semestriel ; préparation orale : exposés en classe, travaux de recherche, interrogations orales (« Kholles ») à raison d’une interrogation par matière et par semestre.

Le manque de travail peut-être sanctionné et conduire à la non-admission en 2^{ème} année et/ou à la non-obtention des équivalences universitaires.

Efficacité du travail : acquisition de méthodes pour toutes les épreuves du concours, notamment dissertation, commentaire, thème et version de langues. Encadrement des professeurs : conseils, écoute et proximité. Bibliothèque et salle de travail particulières.

Evaluation du travail : le contrôle continu est organisé de la même manière qu’au lycée, mais sur un rythme semestriel, conformément au rythme universitaire. Les moyennes et les appréciations par matière, accompagnées d’une appréciation générale, sont inscrites sur bulletin individuel après réunion du conseil de classe.

Un classement est établi après chaque concours blanc. Il permet à chacun de se situer, de progresser et de mieux déterminer ses objectifs. Les résultats à l’ENS reflètent généralement la hiérarchie de la classe, l’intégration à l’Université s’opère sans difficultés.

Finalité du travail : la préparation du concours des ENS garantit la constitution d’un savoir (une culture classique et moderne) et de savoir-faire (maîtrise des exercices d’expression et de réflexion) qui sont utiles à toutes les études ultérieures, quels que soient les formations et concours préparés.

III. PRÉPARATION LITTÉRAIRE ET ENS

Les 3 Ecoles Normales Supérieures (de Paris, de Lyon et de Cachan) proposent une scolarité de 4 ans assortie d’un traitement de fonctionnaire-stagiaire. Le concours d’entrée est extrêmement sélectif mais distingue parmi les candidats non reçus les mieux classés et les plus méritants en accordant des avantages concrets (accès à d’autres écoles, équivalences universitaires par intégration, possibilité de cours de master en auditeurs libres) aux élèves admissibles et sous-admissibles. **Le concours reste donc de très haut niveau mais reconnaît et valorise les performances de tous**.

Au cours de ces 4 années le Normalien passe généralement le concours de l’agrégation et soutient une thèse (doctorat). A terme il peut enseigner à l’Université (enseignant-chercheur), dans le secondaire, en classes préparatoires ou bien se diriger vers d’autres horizons : ENA, journalisme-médias, monde de l’entreprise. Une année à l’étranger est souvent possible selon les spécialités. Les accords entre grandes écoles françaises et internationales sont de plus en plus nombreux et les échanges sont facilités.

IV. PRÉPARATION LITTÉRAIRE ET UNIVERSITÉ

La prépa littéraire s’inscrit dans le parcours universitaire LMD (Licence bac+3, Master bac+5, Doctorat bac+8) : elle permet d’obtenir l’équivalence des 2 premières années de Licence (120 crédits) et de rejoindre l’Université en L3. L’équivalence demandée correspond à la spécialité suivie en Première supérieure, mais il est possible d’en demander une deuxième correspondant à l’une des matières du tronc commun, de façon à suivre un double cursus en L3. Il n’y a donc pas d’année « perdue » mais une poursuite naturelle et sans heurts d’un cursus d’études longues. **Une convention** signée entre le lycée Henri Martin et l’Université Picardie Jules Verne (Amiens) **facilite la validation des équivalences** et ménage des possibilités d’accès direct en Master pour les élèves qui « cubent » (c’est à dire font une nouvelle année de Khâgne pour se présenter une seconde fois au concours). D’autres conventions avec d’autres universités sont possibles.

L’inscription à l’Université est obligatoire dès la 1^{ère} année dans l’université de son choix, même si l’Université Picardie Jules Verne reste le partenaire privilégié du lycée Henri Martin. La prépa est une étape (2 ans) dans un parcours qui pour beaucoup se poursuit donc en dernière année de Licence (3ans) puis Master de recherche ou d’enseignement (5 ans), condition requise pour accéder aux concours de professeur (Professeur des écoles, CAPES ou Agrégation).

La licence est devenue aujourd’hui un temps fort des études où **les orientations prennent des directions différentes** selon les élèves. On peut être issu d’une même prépa et obtenir finalement des diplômes bien imprévisibles au départ (orthophoniste, guide conférencier, bibliothécaire, chargé de mission dans des collectivités territoriales, métiers de l’aménagement du territoire et de l’urbanisme...)

V. PRÉPARATION LITTÉRAIRE ET ÉCOLES PARTENAIRES (issues de la BEL : Banque d’épreuves littéraires)

La préparation du concours des ENS ouvre maintenant la porte à d’autres écoles, **élargissant ainsi notablement les débouchés des littéraires**. En cumulant les inscriptions et en fonction de ses résultats, l’élève de prépa peut envisager d’intégrer directement à bac+2 ou bac+3 :

- des IEP (Institut d’Etudes Politiques) situés en Province, notamment Lille, Lyon, Rennes, Toulouse, Aix, ainsi que l’ISMAPP à Paris.
- des Ecoles Supérieures de Commerce et de Management, depuis les plus prestigieuses situées à Paris (HEC ; ESSEC) jusqu’à l’ensemble des Ecoles de Paris ou de Province (ESC Amiens, Reims Management School, ESC Lille, ESC Rouen, pour ne citer que les plus proches de Saint-Quentin)
- des écoles de communication et de journalisme parmi lesquelles les 2 parisiennes le CELSA et l’ISIT
- une école d’interprétariat et de traduction : l’ESIT (Paris)
- une école de bibliothécaires et d’archivistes-paléographes : l’école des Chartes (latin ou grec obligatoire).

C’est au total plus de 30 Ecoles qui se proposent d’accueillir les élèves issus des classes prépa littéraires. Ceux-ci ont ainsi 2 ans pour décider de l’orientation précise qu’ils entendent donner à leurs études. Sans s’écarter de leur goût premier pour les lettres et les sciences humaines, ils peuvent parvenir à terme à travailler dans des milieux supposés éloignés des littéraires, comme l’entreprise et toutes ses déclinaisons (vente, marketing, finance, communication, international, ressources humaines...).

Le nombre de ces écoles partenaires est appelé à augmenter dans les années à venir manifestant clairement la reconnaissance institutionnelle du rôle majeur que les études littéraires peuvent tenir dans la société.

L’accès de ces écoles par le concours des ENS est à distinguer de l’accès par d’autres concours à des écoles, ouverts également aux anciens étudiants de classes préparatoires littéraires, quelquefois après une année d’études supplémentaire à l’Université (telle la FEMIS pour le cinéma).